

Le droit de la  
**SÉCURITÉ  
SOCIALE**

SYSTÈME ET FINALITÉS

**Gilles Huteau**

**3<sup>e</sup> édition**

2024

PRESSES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE



# Conseils méthodologiques pour l'épreuve de droit de la sécurité sociale

S'il existe d'autres types d'épreuves possibles en droit de la sécurité sociale (cas pratique, commentaire d'arrêt), les épreuves des concours administratifs pour l'accès aux fonctions de direction ou d'encadrement dans le secteur sanitaire et social, font seulement mention de :

- la composition écrite ;
- l'exposé oral suivi de questions.

## La composition

---

L'épreuve de « composition de législation de sécurité sociale », également intitulée dans une conception plus extensive « composition sur le système français de protection sociale » ou « composition sur les grandes questions de protection sociale » constitue l'**une des principales épreuves** des concours administratifs du champ sanitaire et social (École nationale supérieure de la sécurité sociale [EN3S], Inspecteur de l'action sanitaire et sociale, Directeur d'hôpital, Directeur d'établissement social et médico-social, Attaché d'administration hospitalière).

À travers elle, le jury s'efforce de déceler parmi les candidats ceux qui sont les plus capables de mener une **réflexion ordonnée** sur le sujet proposé. Il s'agit certes d'évaluer leurs **connaissances de la sécurité sociale** mais aussi de jauger la façon dont elles sont mises en œuvre. Comme on le verra ci-après, ce n'est pas une réponse à une question de cours, mais une dissertation qui est attendue. De plus, le candidat doit dépasser une approche qui serait seulement théorique, pour **faire des liens avec l'actualité sanitaire et sociale** (réformes récentes ou à venir, rapport récemment publié, etc.), et ne pas hésiter à citer quelques données chiffrées significatives à l'appui de ses développements.

Soulignons encore que ce type d'exercice sert également à apprécier si le candidat, en tant que futur cadre ou dirigeant du service public, est capable de **prendre de la « distance »**, d'avoir une hauteur de vue vis-à-vis du sujet sans se laisser déborder par son affectivité ou par des clichés. Il importe, en effet, de ne verser ni dans le plaidoyer, ni dans le pamphlet. Il est attendu du candidat un exposé objectif des divers aspects de la question à traiter et des analyses auxquelles elle peut donner lieu dans les ouvrages, articles et rapports qui lui sont consacrés.

Même lorsque l'intitulé de l'épreuve comporte le terme « législation », le jury n'attend pas une dissertation juridique dans sa forme classique, telle que pratiquée dans les facultés de Droit, mais une dissertation dans laquelle le candidat sache situer les institutions et législations de sécurité sociale dans le contexte plus global des politiques sociales et de santé.

En 3 ou plus souvent 4 heures, selon la durée prévue pour l'épreuve, vous allez devoir composer une dissertation. Or, pour réussir ce type d'exercice, vous devez savoir en quoi il consiste, et comment construire et rédiger une dissertation qui soit conforme aux attentes des correcteurs.

## Savoir en quoi consiste une dissertation

La composition finale doit comporter trois éléments : une introduction, des développements et une conclusion. Pour une copie de **8 pages** (écriture normale), l'introduction représente entre une à une page et demie ; si l'on consacre 5 à 15 lignes à la conclusion, 6 à 7 pages seront consacrées aux développements.

### ■ L'introduction

L'introduction est une partie décisive de la composition car elle révèle la compréhension du sens et de la portée du sujet par le candidat. C'est à partir du questionnement auquel elle invite que le candidat va mettre en évidence la problématique du sujet, d'où va découler le plan de la dissertation.

Généralement, une introduction comporte plusieurs volets :

#### 1) L'amorce du sujet et la définition des termes clés

En guise d'amorce d'introduction, la **phrase d'accroche** peut faire le lien entre le sujet de la composition et l'actualité sanitaire et sociale, ou encore se référer à une citation d'auteur ou de texte juridique (*exemple* : une loi récente, un article significatif du code de la sécurité sociale) fournissant l'opportunité d'entrer dans le sujet.

Puis il importe de donner une **définition des termes clés** du sujet, ce qui permet d'en poser les limites et d'éviter de faire un hors sujet ou de ne traiter qu'une partie du sujet. C'est à ce stade qu'il est possible d'indiquer si le sujet est susceptible, au vu des définitions données, d'être traité dans une conception extensive ou restrictive. Le cas échéant, il convient de justifier pourquoi vous faites le choix de laisser de côté certains aspects du sujet.

#### 2) La présentation des enjeux et la mise en contexte du sujet

Quelques phrases suffisent, assorties d'une ou deux **données chiffrées** significatives et récentes (pas plus d'un chiffre après la virgule), notamment pour mettre en évidence les **enjeux** populationnels (quel est le nombre de personnes concernées ?) ou financiers de la question à traiter (quelles sont les masses financières en jeu ?), ses enjeux actuels et futurs, lesquels sont le plus souvent indissociables du contexte social, sanitaire et économique. Il s'agit de la sorte de souligner l'**intérêt** et l'**importance** du sujet proposé.

Il est parfois nécessaire de replacer le sujet dans une **perspective historique**. C'est le cas s'il ne revêt sa pleine signification qu'à l'aune du rappel de principes ou de réformes antérieures. Il est dès lors opportun de prendre en compte cette dimension mais sans l'étayer de développements superflus. Malgré tout, si les développements en la matière vous paraissent devoir être conséquents, réfléchissez alors à la possibilité d'y consacrer la première sous-partie de la première partie.

### 3) *L'énoncé de la problématique du sujet : le point central*

La problématique, issue du **questionnement** du candidat, indique la façon dont celui-ci envisage de traiter le sujet afin d'en faire une présentation complète et de lui **donner du sens**. Il s'agit ainsi pour le composant d'éviter de s'enfermer dans une approche descriptive ou statique du sujet : il doit garder à l'esprit qu'une dissertation n'est pas une simple récitation de connaissances.

Le meilleur moyen de soulever une problématique est de se poser la question suivante : qu'est-ce qui peut intéresser le lecteur néophyte dans la découverte de ce sujet ? Autrement dit, il faut se demander quelle question générale pourrait conférer au sujet sa pleine signification, le rendre intelligible pour le lecteur de votre copie, sans pour autant le dénaturer en l'abordant sous un angle de vue réducteur, ou encore, l'envisager sous un angle de vue en décalage avec le sujet.

Alors qu'elle est redoutée par la plupart des candidats, cette phase de l'introduction est pourtant d'une aide précieuse pour eux : c'est la construction de la réponse à cette question générale, qu'ils ont eux-mêmes dégagée, qui va constituer le fil conducteur de leur plan de dissertation. C'est pourquoi il est fait mention de l'exigence d'un **plan dynamique ou démonstratif**, et non pas descriptif ou statique.

Il arrive d'ailleurs que la tâche du candidat soit simplifiée, tout au moins en apparence, lorsque le sujet de dissertation est formulé sous une forme interrogative. Plutôt que de s'en tenir à une simple recopie des termes du sujet, comme il pourrait être tenté de le faire, le composant doit s'attacher à le rendre intelligible, tel qu'il pourrait le faire pour un lecteur ignorant la thématique traitée, en veillant à expliquer en quoi la question libellée dans le sujet mérite d'être posée.

S'agissant de la forme, l'énoncé de la problématique doit être rédigé et ne doit pas se restreindre à une simple succession de phrases interrogatives.

Ce volet de l'introduction est l'aboutissement de toute la réflexion préliminaire qu'il faut conduire avant d'entamer la construction et la rédaction de la composition.

#### 4) L'annonce du plan de la dissertation

Le plan se décompose en deux ou trois idées principales issues de la problématique, lesquelles constituent les titres des deux ou plus rarement des trois parties du plan autour desquelles vont s'ordonner les développements.

#### Exemple : « sécurité sociale et complexité »

*L'accroche d'introduction* : il y a plusieurs entrées possibles : un fait d'actualité (exemple : le non-recours aux droits sociaux lié à la complexité du système), une citation d'auteur ou d'expert reconnu, une évocation des 3 000 pages du code de la sécurité sociale, une formule de calcul d'une pension de retraite par répartition, etc.

*La définition du mot-clé* : la complexité désigne la « difficulté liée à la multiplicité des éléments et de leurs relations » (Nouveau Petit Robert de la langue française). Si elle est employée ici en complément de nom, l'expression *sécurité sociale* mérite néanmoins d'être succinctement définie et son champ d'application, mentionné.

*L'étendue des enjeux et l'intérêt du sujet* : la lisibilité du système des prestations comme gage de l'égal accès aux droits sociaux, le coût de gestion administrative lié au morcellement des structures, et plus généralement la question de l'efficacité de la sécurité sociale.

*Quelle problématique ?* L'organisation de la sécurité sociale fait ressortir une complexité intrinsèque, à partir du moment où elle est inhérente à l'élaboration et à l'application du Plan français de 1945 (« atteindre les objectifs de Beveridge avec les moyens de Bismarck »). Aussi la lutte contre la complexité de la sécurité sociale s'avère-t-elle un défi extrêmement difficile à surmonter, sauf à remettre complètement à plat l'ensemble du système de sécurité sociale. C'est pourquoi, hormis à rester une gageure, la recherche de simplification repose sans doute moins sur des réformes structurelles que sur des aménagements pragmatiques de son organisation et de son fonctionnement, pour le rendre plus accessible et plus efficace aux usagers.

*Annonce de plan* : Même si elle semble incontournable (I), la complexité du système de sécurité sociale mérite d'être surmontée(II).

#### I. Une complexité incontournable

##### A. L'institution à l'origine d'un système de sécurité sociale de nature hybride

- une conception de la sécurité sociale alliant le modèle bismarckien et le modèle beveridgien
- une structuration institutionnelle autour d'organismes de droit privé en charge d'une mission de service public, ceci sous un contrôle étroit de l'État
- le maintien d'une organisation de soins libérale à concilier avec la socialisation de l'accès aux soins

### B. La complexification croissante de la sécurité sociale sous l'effet des développements contemporains

- l'imbrication des prestations d'assistance aux prestations d'assurances sociales
- la superposition et l'enchevêtrement des sources et des circuits de financement
- le ciblage de plus en plus marqué des prestations en vue d'adapter les droits sociaux à la particularité des situations ; la mise sous conditions de ressources de plus en plus de prestations
- le brouillage des frontières entre la couverture de base et la couverture complémentaire

## **II. Une complexité à surmonter**

### A. Les limites des réformes structurelles de la sécurité sociale pour répondre au défi de la complexité

- l'harmonisation des différents régimes à défaut de pouvoir envisager une unification organique dans un seul régime
- la simplification des dispositifs de prestations
- la coordination des régimes de sécurité sociale et la coordination des systèmes nationaux dans le cadre européen
- l'exemple d'une réforme structurelle, source paradoxale de complexité : l'échec du régime social des indépendants et de l'interlocuteur social unique

### B. La volonté politique d'une simplification des relations fonctionnelles entre les organismes de sécurité sociale et leurs usagers

- l'idée d'une internalisation de la complexité par les organismes de gestion eux-mêmes (se reporter aux mesures relatives à la relation de service contenues dans les COG, par exemple, l'entretien global des CAF avec leurs allocataires)
- l'utilisation de techniques modernes : la carte Vitale, le tiers-payant...
- les opportunités offertes par l'essor du numérique...

**Conclusion** : la simplification de la sécurité sociale, un éternel chantier... lui-même complexe parce qu'il ne peut guère être déconnecté de projets de simplification plus globaux, comme celui de la protection sociale envisagée dans son ensemble, ou encore, celui de l'architecture des prélèvements obligatoires.

## **■ Les développements**

Ce sont des « **blocs homogènes d'idées et de faits** » qui développent, comme leur nom l'indique, en deux ou trois parties, la démonstration de l'idée générale. Chaque partie commence par un titre qui reprend une idée annoncée à la fin de l'introduction que vous allez développer. Elle est assortie d'un **paragraphe « chapeau »** qui annonce les sous-parties et précise leur articulation.

## ■ La conclusion

La conclusion marque le point d'orgue du fil de la pensée. Elle a pour objet, en quelques phrases, de :

- montrer au correcteur, par un rapide retour, que vous avez bien suivi l'idée générale annoncée dans l'introduction, et qu'elle était la bonne ;
- élargir la réflexion vers d'autres sujets, en soulevant une **question « rebond »** connexe mais distincte du sujet traité.

Une fois la structure et le contenu de l'épreuve cernés, il faut se demander comment s'y prendre pour construire la dissertation et quelles sont les préconisations à respecter pour sa rédaction.

## Savoir construire et rédiger une composition

Comme ils le déplorent régulièrement, les jurys d'examen et de concours corrigent trop souvent des plans artificiels qui masquent mal les lacunes de connaissances et surtout de réflexion des candidats. Or, le plan révèle la capacité de **construire une pensée** ainsi que l'ordre et la méthode du composant, tandis que le style permet d'apprécier la clarté et la précision des idées et des connaissances émises. Aussi est-il important de savoir comment faire pour éviter les défauts rapportés ci-dessus.

### ■ L'assemblage des idées et des faits

Revenons au moment – le jour de l'épreuve – où vous prenez connaissance du sujet (➔ voir **Annales de la composition**).

#### 1) Cerner le champ du sujet

Commencez par bien **lire l'énoncé** et prenez le temps de la réflexion afin d'éviter les contresens ou une approche trop partielle du sujet. Il importe de réfléchir quelques minutes sur le sujet avant de vous lancer dans l'écriture pour éviter « le hors sujet » et bien appréhender le ou les problèmes en cause. Identifiez quels sont les **mots-clés** du sujet et faites l'effort de les définir, même ceux qui vous semblent le plus familiers.

#### 2) Mobiliser les connaissances

Il faut ensuite rassembler toutes les connaissances acquises sur ce thème, à la fois au travers des cours et des ouvrages. Surgissent alors à l'esprit des connaissances juridiques et extra-juridiques, des analyses, des données chiffrées mais aussi des questions, qu'il faut noter sur le brouillon, en style télégraphique pour ne pas perdre trop de temps. Peu à peu, votre brouillon se remplit. Mais surtout, **des liens** apparaissent entre les éléments que vous avez détectés et notés. Ils se hiérarchisent entre éléments majeurs et d'autres qui sont secondaires, voire accessoires par rapport aux premiers. Sans plus attendre commencez à structurer un projet de plan au brouillon.



### 3) *Élaborer un plan détaillé*

Au cours de la première heure de l'épreuve, mais pas au-delà, le candidat doit se réserver la possibilité de modifier sa première ébauche de plan s'il souhaite plus de rigueur et de clarté dans l'exposé de ses développements. Il doit veiller tout particulièrement à **l'équilibre des parties** et, à l'intérieur de chacune d'elles, des sous-parties.

Faut-il bâtir un plan en deux ou en trois parties ? Les candidats ont souvent une interrogation sur ce fait qui n'est pas déterminant. Le plan doit découler de votre « stock » de connaissances. S'il faut les regrouper en trois parties ou en deux, peu importe si la démarche est logique. Lorsque trois parties s'imposent, il ne faut pas hésiter à y avoir recours. Simplement, au vu de la pratique de ce type d'épreuve, le regroupement final des éléments utiles pour traiter un sujet s'effectue en général plus facilement autour de deux grands axes que trois.

**Il vaut mieux regrouper les éléments autour d'idées**, de jugements en rapport direct avec le sujet à traiter, que de reproduire des schémas de plan « passe-partout », adaptables à tous les thèmes (causes/conséquences ; avantages/inconvénients ; actions/réactions).

À cette étape de l'élaboration de votre dissertation vous devez d'ores et déjà esquisser des **transitions** entre les parties ou sous-parties afin de montrer que l'on passe d'un point à un autre par un lien déductif ou d'opposition. Il s'agit ainsi d'assurer la continuité et la **fluidité des développements** de votre dissertation et de mettre en lumière la progression du raisonnement. Ces transitions peuvent être affinées dans la rédaction finale.

Vous devez éviter les transitions artificielles sans rapport avec le cheminement de la pensée ou les transitions purement formelles du type « Après avoir étudié... », « Passons maintenant... », lesquelles escamotent la difficulté et laissent un vide dans la démonstration. Lorsqu'une idée intermédiaire manque, le lecteur éprouve une impression de décousu, qui rend fastidieuse voire difficile la lecture de la composition.

À la fin du temps de réflexion préliminaire, vous devez avoir obtenu un synopsis de **plan détaillé**, avec de grandes parties, des sous-parties et à l'intérieur de chacune d'elles, un premier canevas d'éléments de réflexion et de connaissances.

### 4) *Rédiger*

Il ne vous reste plus qu'à entreprendre la rédaction de la composition elle-même, en apportant de la chair au squelette que vous venez de bâtir, à partir des connaissances acquises en droit de la sécurité sociale.

Il est souvent opportun de faire référence à des **citations d'auteurs** d'ouvrages (autres que les manuels) ou d'articles, ce qui montre votre curiosité d'esprit et un intérêt pour la matière. Pour autant, elles sont à mentionner de manière précise dans votre copie sans être déformées ou, plus grave encore, dénaturées. Les citations « fictives » sont impérativement à proscrire. Par ailleurs, le composant doit veiller tout particulièrement à respecter **la hiérarchie des normes juridiques** et à ne pas confondre, par exemple, lois, ordonnances et décrets.

**Rédigez directement** sur la copie que vous remettrez ; il est impossible compte tenu de la contrainte de temps de l'épreuve de préparer un brouillon que vous ne feriez que recopier ensuite.

### ■ Veiller au style rédactionnel, à l'orthographe et à la grammaire

Les jurys des concours attirent régulièrement, et même de plus en plus souvent, l'attention des candidats sur des erreurs de forme ou de fond à ne pas commettre.

#### 1) Le style rédactionnel

La composition de « législation de sécurité sociale » ou de « Questions de sécurité sociale » ne supporte pas l'à-peu-près, signe presque infaillible d'un manque de connaissances et de l'incertitude de la pensée. L'expression doit être claire et rigoureuse. Il est souhaitable, en particulier, d'éviter les phrases trop longues, ou vagues dans leur signification parce que difficiles à lire, ainsi que les répétitions, les impropriétés et les approximations dans les termes employés. Il faut s'exercer à ce polissage de la première rédaction, qui s'améliore progressivement au fil des devoirs à effectuer, que ce soit à la faveur d'une préparation collective ou individuelle.

**Le « je » est à proscrire** absolument, le « nous » et le « on » sont également à éviter autant que possible. Le style impersonnel est toujours préférable dans la dissertation de législation de sécurité sociale.

En outre, la forme interrogative doit être employée avec précaution ; elle est à éviter dans la formulation des titres de parties et sous-parties, hormis le cas échéant dans une dernière sous-partie de la dissertation qui serait consacrée à une approche prospective du sujet.

#### 2) Les conventions relatives à l'écriture

Il convient d'éviter l'utilisation abusive des majuscules, mais sachez que l'État, puissance publique, s'écrit avec une majuscule. Ainsi les adjectifs indiquant la nationalité s'écrivent avec une minuscule mais les noms des peuples prennent une majuscule (*exemple* : une composition française, les Français sont divisés).

L'usage des abréviations et des sigles doit être contenu dans des limites très étroites : il ne faut pas écrire une **abréviation** ou un **sigle** dans une dissertation sans avoir déjà indiqué auparavant dans ce même devoir l'expression correspondante en toutes lettres, par exemple :

- loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) ;
- Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM).

De même, certaines conventions d'écriture doivent être respectées dans l'emploi des chiffres : selon les cas, les nombres doivent être libellés en lettres ou en chiffres. C'est ainsi qu'il faut écrire 200 000 bénéficiaires, ou encore, par exemple : deux observations ; trois mesures législatives ; de 11 à 16 ans ; la loi du 13 août 2004 et non du 13.8.2004.

Il est également d'usage d'écrire le nombre désignant un siècle en lettres ou en chiffres romains.

### 3) L'orthographe

Il faut **veiller à l'orthographe**. Essayez de relire votre copie afin d'éviter au moins les fautes d'inattention. Les fautes d'orthographe produisent toujours un très mauvais effet, en particulier dans l'introduction du devoir. Quelques-unes sont très fréquentes ; en voici quelques exemples.

N'écrivez pas :

- en tous cas, mais en tout cas ;
- agrément, mais agrément ;
- criticable, mais critiquable ;
- bismarkien, mais bismarckien ;
- service publique, mais service public.

Faites attention aux fautes d'étourderie, aux fautes grammaticales, et principalement à celles portant sur les accords du participe passé.

Les règles d'emploi et d'accord de « quel que », « quel », « quelque » ne sont pas suffisamment connues ; il en est de même pour celles relatives à l'adverbe « tout ».

### ■ Soigner la présentation de la copie

La copie doit être écrite lisiblement, les parties et les paragraphes nettement détachés. Il est nécessaire que le correcteur ne soit pas arrêté par des difficultés matérielles de lecture car une copie lue d'une manière hachée, avec des interruptions, voire des erreurs, perd de l'intérêt et risque de ne pas être jugée à sa juste valeur.

Il existe une contrainte tenant au fait que le plan de votre dissertation a tout à gagner à **être apparent**, tout en s'accompagnant d'une phrase ou d'un petit paragraphe « chapeau » juste en dessous de chacun des titres de parties, pour annoncer les sous-titres et préciser leur articulation. Ce qui doit

vous conduire à donner à vos parties et sous-parties des **titres concis et significatifs** de leurs contenus.

Exemple de phrase ou paragraphe « chapeau » d'une première partie de dissertation avec titre apparent :

I. Une protection universelle maladie caractérisée par une couverture incomplète  
L'universalité de la couverture de l'assurance maladie, quant au champ des personnes protégées et des soins et biens médicaux pris en charge (A), ne saurait occulter la persistance d'un « reste à charge » de frais de santé relativement élevé pour le bénéficiaire (B).

Les artifices de présentation divers comme les mots soulignés sont à banir dans une dissertation. De même, l'**emploi des parenthèses** doit être réservé à la citation d'exemples, de données chiffrées, d'abréviations ou de sigles. En revanche, il est nécessaire de marquer les principales divisions du devoir (introduction, parties, conclusion) en ménageant des interlignes.

Évitez toutefois de tomber dans l'écueil consistant à égrener plusieurs paragraphes de suite ne comportant qu'une seule phrase.

## L'exposé oral

---

Il est attendu de la part des examinateurs de cette épreuve, au nombre de deux dans les concours, un **exposé dynamique, clair et concis**, d'une durée de 10 à 15 minutes (EN3S) ou de 7 à 8 minutes (Attaché d'administration hospitalière), à partir d'un sujet tiré au sort et préparé s'agissant de l'EN3S, pendant 20 minutes ou d'attaché, pendant 15 minutes (➔ voir Annales).

Ayez toujours présent à l'esprit au moment de la présentation de votre exposé oral (sans l'appui d'un diaporama mais avec les notes rédigées au cours du temps de préparation) que les examinateurs doivent pouvoir en reconstituer le plan sur la feuille de papier blanc qu'ils ont placée devant eux. Ayez toujours la préoccupation de ne pas leur faire perdre le fil conducteur de votre exposé : le plan structuré et dynamique que vous aurez élaboré au cours de la phase de préparation doit être « audible » par les examinateurs. Aussi veillez à faire clairement mention des parties et sous-parties au cours de votre exposé oral. **C'est la règle d'or de ce genre d'épreuve.**

Il s'agit aussi de répondre durant le reste de l'épreuve aux questions des deux examinateurs qui seront destinées non seulement à tester vos connaissances mais aussi votre compréhension du sujet. Le cas échéant, quelques questions pourront vous être posées sur des parties du programme étrangères au sujet de votre exposé.

## Composition écrite : sélection de sujet

---

### ■ EN3S : sélection d'Annales (épreuve de 4 heures)

- 2023 Protection sociale et vieillissement de la population en France
- 2022 Enjeux et conditions de réussite de la territorialisation des politiques sociales et de santé
- 2021 L'articulation entre politique sociale et politique de santé en France
- 2020 Actualité et avenir de la sécurité sociale des travailleurs indépendants en France
- 2019 Protection sociale et précarité
- 2018 Doit-on réarticuler assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire ?
- 2017 Réformes des régimes de retraite en France : quel bilan et quelles perspectives à moyen terme ?
- 2016 Faut-il unifier les régimes de sécurité sociale en France ?
- 2015 Sécurité sociale en France et lutte contre les inégalités : quel bilan ?
- 2014 L'entreprise et la protection sociale
- 2013 Faut-il redéployer les dépenses de la protection sociale française ?
- 2012 Protection sociale et équité intergénérationnelle
- 2011 Faut-il asseoir un financement indépendant de la protection sociale ?
- 2010 La protection sociale doit-elle avoir comme finalité d'aider certains ou d'aider tout le monde ?
- 2009 Le modèle social français protège-t-il les individus contre les effets d'une crise économique ?
- 2008 Minima sociaux et incitation au travail
- 2007 Une durée d'assurance préalable est-elle toujours justifiée pour l'ouverture des droits aux prestations sociales ?
- 2006 Comment garantir la pérennité des systèmes de retraite en France ?
- 2005 Une politique de financement de la sécurité sociale peut-elle être juste et efficace ?
- 2004 La prise en charge des risques professionnels
- 2003 Égalité de droits, unité de gestion de la sécurité sociale
- 2002 La sécurité sociale, premier acteur de la lutte contre l'exclusion
- 2001 Le revenu minimal universel
- 2000 La place du jeune dans la protection sociale
- 1999 Complexité et protection sociale

- 1998** Sécurité sociale et conditions de ressources
- 1997** Le système français de sécurité sociale entre étatisation et privatisation ?
- 1996** Les prestations sociales permettent-elles de lutter efficacement contre l'exclusion ?
- 1995** Faut-il simplifier le système français de protection sociale ?
- 1994** Une politique familiale peut-elle être efficace ?
- 1993** Faut-il repenser le financement de la protection sociale ?
- 1992** La dépendance et la protection sociale
- 1991** L'équité vous paraît-elle convenablement assurée pour notre système de protection sociale ?
- 1990** La sécurité sociale doit-elle être obligatoire dans la France d'aujourd'hui ?

### ■ Directeur d'hôpital : sélection d'Annales (épreuve de 4 heures)

*L'épreuve est commune au droit de la sécurité sociale et au droit de l'aide sociale*

- 2023** La prise en charge du handicap
- 2022** Les freins financiers à l'accès aux soins en France : bilan et perspectives
- 2021** Grand âge et autonomie : situation et perspectives de la 5<sup>e</sup> branche de la sécurité sociale
- 2020** La gestion de l'urgence à l'hôpital et en ville
- 2019** La politique familiale favorise-t-elle l'égalité femmes-hommes ?
- 2018** L'avenir du financement de la sécurité sociale
- 2017** Situation et avenir de la protection sociale des non-salariés
- 2016** La protection sociale complémentaire : spécificité et enjeux (12 points)  
Actualité et perspectives du Revenu de solidarité active (RSA) (8 points)  
(sujet d'aide sociale)
- 2015** Objectif national des dépenses d'assurance maladie : enjeux et perspectives (8 points) Permanence des soins : enjeux et perspectives (8 points) L'aide sociale à l'enfance : spécificité et enjeux (4 points)  
(sujet d'aide sociale)
- 2014** Les leviers de la maîtrise des dépenses de sécurité sociale (7 points)  
Enjeux et place de l'assurance maladie dans le système de santé (6 points)  
Pauvreté et inclusion sociale : enjeux et objectifs (6 points)
- 2013** La pérennisation d'un système d'assurance maladie solidaire : enjeux et perspectives (8 points) La fonction redistributive des prestations familiales (6 points) Le droit à l'accès au logement (6 points) (sujet d'aide sociale)
- 2012** La gouvernance des organismes du régime général (7 points) L'évolution des relations de la médecine libérale avec l'assurance maladie (7 points)  
Le financement de la prise en charge de la dépendance en France : état des lieux et perspectives. (6 points)

- 2011** La réforme des retraites de 2010 (6 points) Les mesures de lutte contre les déficits de la sécurité sociale (7 points) La répartition des compétences en matière d'aide sociale (7 points) (sujet d'aide sociale)
- 2010** Comment assurer la pérennité du système de retraites ? (7 points) La mise en œuvre du RSA : avancées et limites (7 points) Le rôle du conseil général en matière de protection de l'enfance (6 points)
- 2009** Le mode de financement de la sécurité sociale est-il encore pertinent ? (7 points) sécurité sociale et emploi des seniors (7 points) L'aide médicale d'État (6 points) (sujet d'aide sociale)
- 2008** Quelle légitimité pour l'assurance maladie vis-à-vis de l'hôpital ? (6 points) Faut-il revoir les sources de financement de la sécurité sociale ? (7 points) La réforme de l'aide sociale est-elle nécessaire ? (7 points) (sujet d'aide sociale)
- 2007<sup>1</sup>** Sur quels critères apprécier la performance d'un système de sécurité sociale ? (7 points) Le recul de l'âge de la retraite est-il inévitable ? (7 points) L'aide sociale est-elle juste ? (6 points) (sujet d'aide sociale)
- 2007<sup>2</sup>** Les relations financières entre l'État et la sécurité sociale (7 points) sécurité sociale et mobilité au sein de l'Union européenne. (7 points) La création d'un « cinquième risque de sécurité sociale » serait-elle mieux adaptée à la prise en charge de la perte d'autonomie ? (6 points)
- 2006** Financement de la sécurité sociale et emploi (8 points) La responsabilité des acteurs de santé (7 points) L'aide sociale en direction des personnes âgées (5 points) (sujet d'aide sociale)
- 2005** La question de la gouvernance dans le régime général des travailleurs salariés (7 points) Pauvreté-précarité : les réponses de l'État et des départements (7 points) (sujet d'aide sociale) La réforme des retraites (6 points)

### ■ Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S) : sélection d'annales (épreuve de 4 heures)

– L'épreuve est commune au droit de la sécurité sociale et au droit de l'aide sociale.

– Concours organisé pour la première fois en 2008.

- 2023** Les femmes et la sécurité sociale
- 2022** Les outils de lutte contre la pauvreté mis en œuvre par les caisses de sécurité sociale sont-ils efficaces ?
- 2021** Offre de soins et maîtrise des dépenses de santé
- 2020** La sécurité sociale est-elle adaptée aux travailleurs non-salariés ?

1. Session de remplacement de la session initiale ayant fait l'objet d'une annulation.

2. Session initiale.

- 2019** Quelle place pour la protection sociale complémentaire obligatoire et facultative ?
- 2018** Faut-il investir dans la prévention en matière de santé ?
- 2017** La politique de lutte contre la fraude est-elle efficace ?
- 2016** Équité et assurance vieillesse
- 2015** La prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées est-elle satisfaisante ?
- 2014** Enfance et prestations de sécurité sociale et d'aide sociale
- 2013** Sécurité sociale et conditions de ressources
- 2012** Comment garantir la soutenabilité financière de l'assurance maladie ?
- 2011** Sécurité sociale et performance
- 2010** Le rôle des partenaires sociaux dans la gestion de la sécurité sociale
- 2009** Le système de protection sociale français est-il protecteur face à la crise ?
- 2008** L'évolution récente de la branche maladie, entre assurance et solidarité.

### ■ Directeur d'établissement social et médico-social

*Concours organisé pour la première fois en 1996, pour la dernière fois en 2007*

- 2007** L'évolution des relations entre l'assurance maladie obligatoire et les organismes d'assurance maladie complémentaire
- 2006** La réforme des retraites telle qu'elle ressort de la loi du 21 août 2003
- 2005** Les enjeux de la réforme de l'assurance maladie (loi du 13 août 2004)
- 2004** L'évolution du financement de la sécurité sociale ces dernières années
- 2003** La place de la mutualité dans la protection sociale
- 2002** Les personnes âgées et la sécurité sociale
- 2001** Sécurité sociale et politique familiale
- 2000** La protection sociale des plus démunis
- 1999** Organisation financière de la sécurité sociale : équilibre financier et recherche de recettes nouvelles
- 1998** Quels sont les défis majeurs qui se posent aux régimes de retraite ?
- 1997** Le financement du système français de sécurité sociale
- 1996** La crise condamne-t-elle le modèle français de sécurité sociale ?



## ■ Attaché d'administration hospitalière : sélection d'annales (épreuve de 3 heures)

– *L'épreuve est commune au droit de la sécurité sociale et au droit de l'aide sociale*

- 2023** Prestations familiales et enjeux de la politique de la famille
- 2022** NC
- 2021** La fiscalisation des ressources de la sécurité sociale
- 2020** Le reste à charge zéro
- 2019** La responsabilité des patients (assurés sociaux)
- 2018** La politique sociale du vieillissement en France (*sujet d'aide sociale*)
- 2017** La généralisation du tiers-payant
- 2016** La politique familiale française
- 2015** Assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire
- 2014** Le système français de prévention et de réparation des risques liés au travail doit-il évoluer ?
- 2013** La prise en charge de la dépendance en France : bilan et perspectives
- 2012** L'assurance maladie permet-elle d'assurer l'égalité face à la santé ?
- 2011** L'aide médicale État (*sujet d'aide sociale*)
- 2010** La protection sociale : évolution du rôle des mutuelles
- 2009** La place de l'impôt dans le financement de la sécurité sociale
- 2008** Le nouveau régime de la protection juridique des majeurs
- 2007** De quels outils dispose l'assurance maladie pour maîtriser ses dépenses ?
- 2006** Le système de protection sociale est-il encore adapté aux évolutions de la société ?

## ■ Inspecteur de l'action sanitaire et sociale :

– *L'épreuve est commune à la protection sociale et à l'économie de la santé*

- 2023** Le rôle des acteurs publics dans l'accès à la protection sociale
- 2022** Les enjeux de la prise en charge du vieillissement
- 2021** La santé est-elle un marché comme un autre ?
- 2020** *Pas d'épreuve, concours adapté pour cause de crise Covid-19*
- 2019** Régulation et coopération des professions de santé libéraux
- 2018** Les minima sociaux répondent-ils à leurs objectifs ?
- 2017** Peut-on sauver le système de retraite français ?
- 2016** L'Assurance maladie a-t-elle atteint un objectif d'universalité ?

## Épreuve d'oral de droit de la sécurité sociale

### *Exemples de sujets*

La prise en charge des différentes formes de handicap par la sécurité sociale

La sécurité sociale et le vieillissement de la population

Les prestations familiales d'entretien

Fiscalité et sécurité sociale

Droits propres et droits dérivés dans la législation de sécurité sociale

La médecine libérale face à la sécurité sociale

Les prestations non contributives au sein de la sécurité sociale

La CSG et les taxes affectées

Les personnes protégées par la sécurité sociale

La réforme des retraites est-elle achevée ?

Les grandes étapes de l'évolution de la sécurité sociale en France

La généralisation et l'harmonisation de la sécurité sociale

La répartition des pouvoirs au sein du régime général

Les revenus et les retraites des personnes âgées

Droit de la responsabilité et législation relative aux accidents du travail

Le ticket modérateur

Le risque de perte d'autonomie

Le financement de la branche des accidents du travail

Le contrôle de l'État sur les organismes de sécurité sociale

La faute dans le droit des accidents du travail et des maladies professionnelles

Les prestations en espèces de l'assurance maladie

L'organisation financière de la sécurité sociale

Les conventions médicales

Les difficultés financières actuelles de la sécurité sociale

L'architecture des régimes de retraites

L'assurance maternité

Le contentieux de la sécurité sociale

Sécurité sociale et égalité d'accès aux soins

Les sources du droit de la sécurité sociale

Le rôle de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Les conventions d'objectifs et de gestion entre l'État et les Caisses nationales de sécurité sociale

La maladie professionnelle

Sécurité sociale et Service public

L'action sanitaire et sociale des organismes de sécurité sociale

La maîtrise des dépenses d'assurance maladie  
La sécurité sociale et l'enfant  
Les lois de financement de la sécurité sociale  
L'assiette et le recouvrement des cotisations du régime général  
Le parcours de soins coordonné et le médecin traitant  
La gouvernance de l'assurance maladie  
La responsabilisation des assurés sociaux  
La tutelle de l'État sur les organismes de sécurité sociale  
Le juge et le droit de la sécurité sociale  
La sécurité sociale des indépendants  
Les pensions d'invalidité et les rentes d'accident du travail  
La réforme du financement de la sécurité sociale  
Retraite par répartition et retraite par capitalisation  
La complémentaire santé solidaire (C2S)  
Qu'est-ce que la notion de sécurité sociale ?  
L'objectif national des dépenses d'assurance maladie  
La prise en charge des affections de longue durée  
La compensation du handicap  
Le rôle de l'assurance maladie dans la prévention sanitaire  
L'Union nationale des caisses d'assurance maladie  
La coordination européenne des systèmes nationaux de sécurité sociale  
Le contrôle médical de l'assurance maladie  
La prise en charge des honoraires médicaux  
Les régimes spéciaux de la sécurité sociale  
Les prestations de sécurité sociale sous conditions de ressources  
L'aide des CAF à la garde des jeunes enfants  
Sécurité sociale et démographie  
L'indemnisation forfaitaire des risques professionnels  
Le reste à charge du patient-assuré social  
Les objectifs du Plan français de sécurité sociale sont-ils atteints ?  
La CNSA et la cinquième branche de la sécurité sociale  
Sécurité sociale et protection sociale complémentaire